

Formation

Signature d'une convention de partenariat dans le cadre du Diplôme d'Université "Arbitrage"

3 mai 2021

Arsenal

L'université Toulouse Capitole et la Chambre d'Arbitrage d'Occitanie ont signé, le 3 mai 2021, une convention de partenariat dans le cadre du Diplôme d'Université "Arbitrage".

L'Université Toulouse Capitole et la Chambre de Médiation, Conciliation et d'Arbitrage d'Occitanie ont signé le 3 mai 2021 **une convention de partenariat dans le cadre du Diplôme d'Université "Arbitrage"**.

Grâce à ce partenariat, les diplômés de cette formation inédite dans la région pourront, sous réserve de remplir toutes les conditions d'éthique et de déontologie, s'inscrire sur les listes d'arbitres homologués par la Chambre. Les deux institutions partenaires souhaitent ainsi développer ce mode alternatif de résolution des litiges et faire de la Ville Rose une place centrale de l'arbitrage en France et en Europe.

La cérémonie de signature a eu lieu à l'Université **en présence du Président de l'Université Toulouse Capitole, M. Hugues Kenfack, de M. Jacques Raibaut**, Président d'honneur de la Chambre d'Arbitrage, **de M. Laurent Posocco**, Directeur du diplôme, **de M. Gérard Jazottes**, Vice-président délégué à la Formation Continue et **de Mme. Catherine Cluzeaud-Delvit**, Directrice du service commun de Formation Continue de l'université. La cérémonie était également accessible en visioconférence.

[noformat]





Signature convention DU_1



Page 1 sur 4



Signature convention DU_2



Page 2 sur 4





Signature convention DU_3



Page 3 sur 4



Signature convention DU_4



Page 4 sur 4
[/noformat]

[Tout savoir sur le Diplôme d'Université "Arbitrage"](#)





Téléchargement

Plaquette d'information du DU

[ANNUAIRE](#) | [CONTACTS](#) | [MENTIONS LÉGALES](#) | [PLAN DU SITE](#)

[Magazine UTIC' }}; }};](#)

